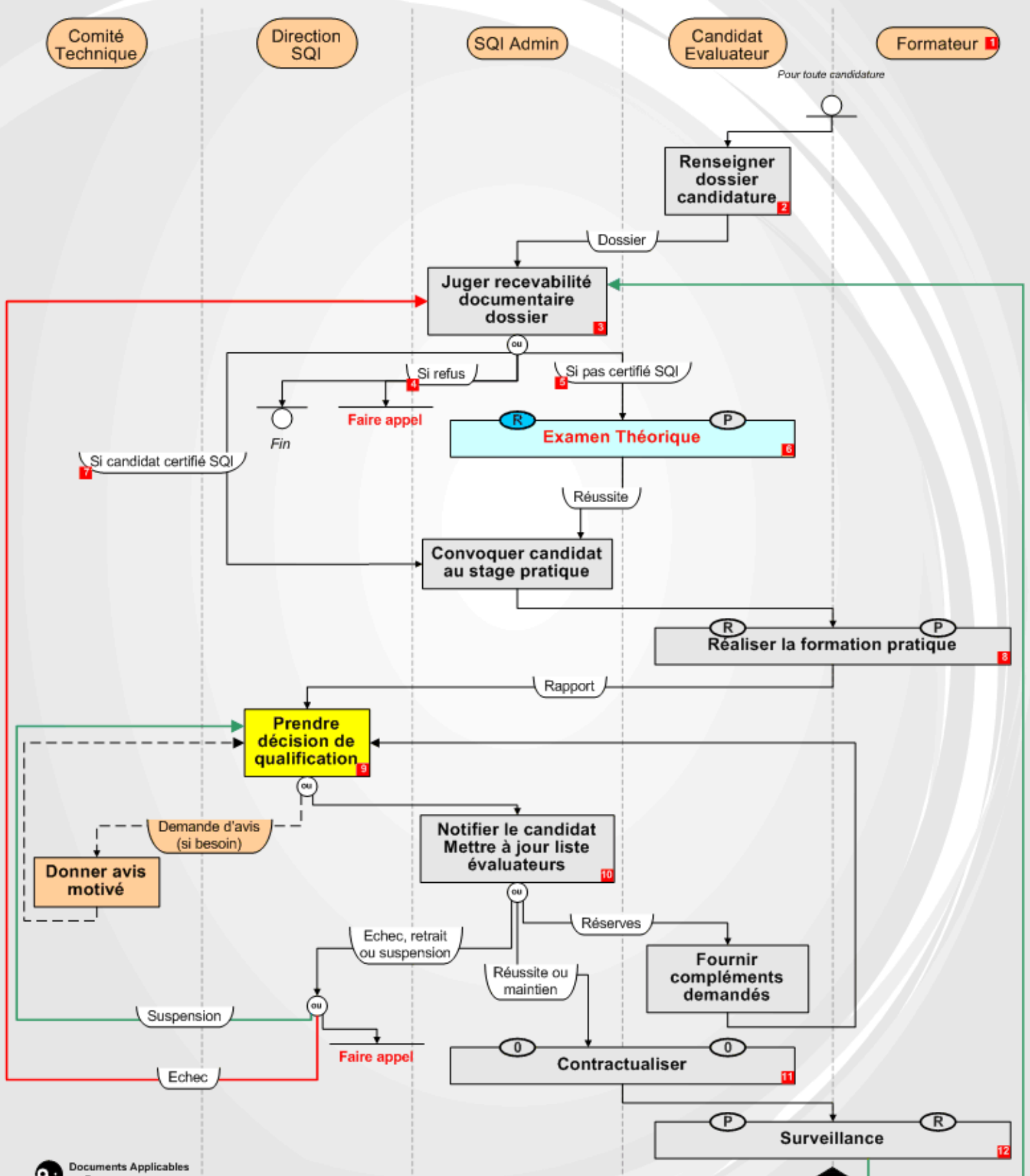


Qualification Evalueateur Pratique DTI



SOCOTEC QUALIFICATION INTERNATIONAL



Commentaires du Graphe

1. Formateur

Un formateur est un Evaluator déjà qualifié et/ou un membre du comité technique.

2. Renseigner dossier candidature

2 possibilités :

- | Renseigner le formulaire d'inscription en ligne sur le site www.sqi-online.com
- | Demander de se faire envoyer le dossier par courrier : Dossier Candidature Evaluator, DTI_FORM_001

3. Juger recevabilité documentaire dossier

L'étude de recevabilité de la candidature est réalisée à l'aide du formulaire DTI_FORM_012

Le "Dossier Qualification Evaluator Pratique", DTI_FORM_002, détaille les éléments à prendre en compte pour juger de la recevabilité d'un dossier

4. Si refus

Si le dossier est jugé non recevable, un courrier de refus motivé est envoyé au candidat.

Dans ce cas, le candidat peut, s'il le souhaite, faire appel en suivant les dispositions prévues par la procédure "faire appel", GEN_PROD_004.

5. Si pas certifié SQI

Si le candidat est recevable mais n'est pas certifié par SQI, il doit passer l'examen théorique. Une convocation lui est adressée (Cf. processus GEN_PROC_010)

6. Examen Théorique

Les modalités de passage de l'Examen Théorique sont décrites dans le processus GEN_PROC_010.

7. Si candidat certifié SQI

Si le candidat examinateur est certifié SQI, il est alors dispensé de l'examen théorique, examen qu'il a déjà passé lors de sa certification. Si l'examen théorique qu'il a passé dans le cadre de sa certification a fait l'objet d'une évolution majeure (ex : passage de V1.0 à V2.0) alors le candidat examinateur doit repasser l'examen théorique

8. Réaliser la formation pratique

Le programme de la formation suivie par le candidat à la qualification d'évaluateur pratique est précisé dans le document DTI_DOC_003, "Programme Formation Examineur Pratique".

La présence des candidats évaluateurs est enregistrée par le biais de la "Feuille Emargement Stage Evaluator", GEN_FORM_011.

Lors de la formation pratique, l'enregistrement des résultats est consigné dans le DTI_FORM_002

9. Prendre décision de qualification

La décision de qualification est consignée dans le DTI_FORM_002

10. Notifier le candidat Mettre à jour liste évaluateurs

La notification est réalisée à l'aide du formulaire **DTI_FORM_012**

La date de qualification est enregistrée dans la base de données SQL.

La qualification d'évaluateur donne lieu à la délivrance du certificat dans le domaine correspondant.

11. Contractualiser

En cas de réussite, le contrat est signé pour une durée de 5 ans :

- | Signature des Conditions Particulières Evaluator Pratique : **DTI_FORM_007**

Leur signature vaut acceptation des Conditions Générales Evaluator Pratique : **DTI_FORM_006**

12. Surveillance

La surveillance se fait en année 2 pour le cycle 1 puis en année 3 pour les cycles suivants. Le suivi des qualifications des évaluateurs est réalisé grâce à la Base Données SQL.

Lors de la surveillance, des points complémentaires sont vérifiés (cf. DTI_FORM_002).

Si des modifications sont effectuées dans le dispositif d'examen pratique (GEN_PROC_011), SQL en informe les évaluateurs :

- | S'il s'agit d'une modification mineure, SQL met à disposition, sur l'espace évaluateur, les documents à jour afin qu'ils les utilisent immédiatement.
- | S'il s'agit d'une modification majeure, SQL prévoit une information ou formation complémentaire selon les cas. cela peut se faire sous forme d'un courrier, d'un stage, ou encore d'un compagnonnage. Dans ce dernier cas, l'évaluateur à mettre à niveau est en binôme avec un évaluateur déjà formé, ce dernier renseigne alors la fiche d'observation, GEN_FORM_013.